Date de création : 26/09/1995
Date de révision : 26/03/03

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Norme
T01 - 102/12/92

Etiquetage Hygiène et Sécurité

☐ concerné
☒ non concerné

Renferme :
symbole(s) :
phrases de risques :
conseils de prudence :

Raison sociale : EUROCHIMIC - SOCHIPHARM
Adresse : ZI, rue Edouard Bouthier
89500 VILLENEUVE/YONNE

Téléphone : 03.86.87.63.63
Télécopie : 03.86.87.35.35

1. Identification du produit

1.1 Désignation commerciale : **API AMMONIAQUE** **Code : DUAMO**

1.2 Fournisseur :
☒ Fabricant
☐ Importateur
☐ Vendeur
Service à contacter : LABORATOIRE

1.3 Types d'utilisation (pour plus de détail, se reporter à la notice technique) :
Nettoyant ammoniaqué.

1.4 Autres données :

2. Composition/informations sur les composants

-Préparation à usage professionnel

-Composants apportant un danger : Nonyl phénol oxyéthyléné (CAS 9016-45-9 ; symbole nocif ; R22, R41, R53) : c <5%.

-Impuretés présentant un danger :

-Autres données :

3. Identification des dangers

Lésions possibles si pas de rinçage immédiat et prolongé (15 minutes) à l'eau dès projections oculaires.

4. Premiers secours

4.1 Contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau pendant 15 minutes.
4.2 Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une solution isotonique stérile de sérum physiologique (0,9%) Consulter impérativement un ophtalmologue.
4.3 En cas d'inhalation :
4.4 En cas d'ingestion : Recours immédiat à l'assistance médicale.
Vêtements souillés : Les retirer et les réutiliser après décontamination

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :Ininflammable et inexplosible en l'état.
- recommandés :
- contre-indiqués :

5.2 Dangers spécifiques :
5.3 Méthodes particulières d'intervention :
5.4 Protection des intervenants :

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.
6.3 Méthodes de nettoyage : Endigage, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts de polyéthylène spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation :
- Mesures techniques : Refermer les emballages après utilisation. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Précautions : Manipuler en évitant les projections et avec le matériel de protection des yeux et des mains.
- Conseils d'utilisation : Ne pas mélanger à d'autres substances.

7.2 Stockage :
- Mesures techniques : Bacs de rétention.
- Conditions de stockage : Température entre 0°C et 30°C.
- Matières incompatibles : Substances acides telles que détartrant.
- Matériaux recommandés : Polyéthylène.
- Matériaux déconseillés : Métalliques.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Mesures d'ordre technique : Respecter les mesures du paragraphe 7.
8.2 Paramètres de contrôle :
8.3 Equipements de protection individuelle :
- Protection respiratoire :
- Protection des mains : Gants ménagers aux produits chimiques (pvc, néoprène).
- Protection des yeux : Lunettes de protection à bords latéraux.
- Protection corporelle : Vêtements résistants aux agents chimiques

Prévoir un poste d'eau à proximité des postes de travail (douche et fontaine oculaire).

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Etat physique :
- Forme : Liquide.
- Couleur : Blanc laiteux.
- Odeur : Pin ammoniaqué.

9.2 Valeur du pH : pur : 13,0 ± 0,5
9.3 Température de décomposition : <0°C et >50°C.
9.4 Point d'éclair : non applicable
9.5 Température d'auto-inflammation : non applicable.
9.6 Caractéristiques d'explosivité : Néant.
9.7 Pression de vapeur : Non mesurée.
9.8 Densité de vapeur : Non mesurée.
9.9 Masse volumique : 1,025 ± 0,005 g/cm^3 à 20°C.
9.10 Solubilité : Totale dans l'eau.
9.11 Coefficient de partage n-octanol/eau : Non mesuré.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Stabilité : Stable.
10.2 Conditions à éviter : Température >30°C et T<0°C, lumière.
10.3 Matières à éviter : Aluminium, zinc, étain, plomb, cuivre.
10.4 Produits de décomposition dangereux : Hydrogène.

11. Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë : lésions caustiques de l'appareil digestif.
11.2 Effets locaux : atteintes oculaires graves, irritation cutanée.
11.3 Sensibilisation :
11.4 Toxicité chronique :
11.5 Toxicité à long terme :
11.6 Effets spécifiques :

12. Informations écologiques

12.1 Mobilité : Mobile dans l'eau.
12.2 Persistance/dégradabilité :
12.3 Bioaccumulation :
12.4 Ecotoxicité :
12.5 Autres :Les agents tensio actifs sont biodégradables à plus de 90%.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne rejeter que de petites quantités fortement diluées après neutralisation avec une solution acide (acide chlorhydrique fortement dilué) pour respecter le ph de rejet : 5,5 à 8,5. Rincer les flacons vides à l'eau avant de les jeter. Ces déchets étant considérés comme déchets industriels banals, leur collecte peut être effectuée par la commune elle-même (ou par un district ou syndicat de commune) ou par une entreprise privée avec laquelle un marché est passé. Quant aux fûts, les remettre à un récupérateur agréé. Se conformer aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

☒ **Non concerné** ☐ **Concerné**

	ADR/RID Routier/ferroviaire	I.M.D.G Maritime	OACI Aérien
N° ONU,UN/ID			
Désignation officielle			
Classe			
Groupe d'emballage			
Etiquette			
N° de code danger			

IMDG	Quantités limitées :	

IATA	**Instructions d'emballage**	**Quantité maximale par colis :**
Avion passager et cargo :	Qté limitée :	
Avion cargo :		

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

Formule déposée au centre anti-poison de NANCY. Tél : 03.83.32.36.36